

Leçon 11

Le salut : Élection et réprobation

Introduction

Lecture : Éphésiens 1.1–14

L'ordre du salut

1) Définition

L'ordre du salut (en Latin *ordo salutis*) c'est l'ordre dans lequel les différents bénéfices du salut sont appliqués aux élus. Il inclut la justification, la sanctification et la glorification, mais aussi plusieurs autres bénéfices.

2) Les bénéfices et l'ordre du salut

1. L'élection (Le choix de Dieu des gens qui seront sauvés)
2. L'appel de l'Évangile (La proclamation du message de l'Évangile)
3. La régénération (La nouvelle naissance)
4. La conversion (La repentance et la foi)
5. La justification (L'état légal devant Dieu)
6. L'adoption (Devenir membre de la famille de Dieu, de son peuple)
7. La sanctification (La croissance dans une vie qui plait à Dieu)
8. La persévérance (Marcher avec Dieu jusqu'à la fin)
9. La mort (Aller dans la présence du Seigneur)
10. La glorification (Recevoir un corps incorruptible)

L'élection

1) Définition

Le professeur Wayne Grudem définit l'élection comme « une œuvre de Dieu accomplie avant la création par laquelle il a choisi certaines personnes pour être sauvées, non en raison de quelque mérite qu'il aurait connus d'avance en elles, mais seulement en raison de sa souveraineté et de son bon plaisir. »

2) La doctrine de l'élection

a) Deux positions principales sur l'élection

- i) La position calviniste : Elle affirme que Dieu a prédestiné, avant la fondation du monde, certaines personnes à être sauvées et recevoir la vie éternelle par le salut accompli par Jésus-Christ. Cette élection est inconditionnelle, c'est-à-dire qu'elle ne dépend pas de la personne qui reçoit le salut, mais seulement de la volonté de Dieu à choisir cette personne en vue du salut.
- ii) La position arminienne : Elle affirme aussi que Dieu a prédestiné avant la fondation du monde certaines personnes à être sauvées et recevoir la vie éternelle par le salut accompli en Jésus-Christ. Cependant, cette élection est conditionnelle, c'est-à-dire qu'elle est fondée sur la prescience de Dieu, c'est-à-dire que Dieu savait d'avance qui étaient ceux qui allaient accepter le salut offert en Jésus-Christ. Cette élection n'est pas fondée sur le choix inconditionnel de Dieu, mais plutôt sur le libre arbitre des hommes.

b) Les passages dans le Nouveau Testament

Plusieurs passages du Nouveau Testament parlent du fait que Dieu a choisi, avant la création du monde, des personnes qui seraient sauvées.

- i) Éphésiens 1.4–5
- ii) Éphésiens 1.11–12
- iii) Actes 13.48
- iv) Romains 8.28–30
- v) Romains 9.11–13
- vi) Romains 11.7–8
- vii) 1 Thessaloniens 1.4–5
- viii) 2 Thessaloniens 2.13
- ix) 2 Timothée 1.9

c) Résumé

En résumé, la Bible nous présente l'élection comme une œuvre souveraine de Dieu qui a eu lieu avant la fondation du monde de choisir ceux et celles qui auraient part au salut en Jésus-Christ, non sur la base de sa prescience, mais sur la base de son choix souverain, libre et volontaire.

3) Comprendre l'élection comme elle nous est présentée dans le Nouveau Testament.

a) Un réconfort pour les enfants de Dieu (Romains 8.28–30)

- i) Dieu agit pour le bien de ses enfants.
- ii) Nous savons ainsi que peu importe ce qui peut nous arriver, Dieu le permet pour notre bien et que son amour ne nous abandonnera jamais.

- b) Une raison pour louer Dieu (Éphésiens 1.5–6, 12; 1 Thessaloniens 1.2, 4)
 - i) De savoir que Dieu nous a choisis pour être ses enfants est un sujet de louange pour Dieu.
 - ii) Il nous a choisis dans le but que nous lui donnions et rendions la gloire à lui seul.
- c) Un encouragement pour annoncer l'Évangile
 - i) Nous ne savons pas qui Dieu a choisi pour la vie éternelle, mais nous savons qu'il a choisi des gens qui viendront quand ils entendront l'Évangile.
 - ii) L'élection de certaines personnes est la garantie que la proclamation de l'Évangile n'est pas inutile.

La réprobation

Le professeur Wayne Grudem définit la réprobation comme « la décision souveraine de Dieu avant la création de passer par-dessus certaines personnes... de décider de ne pas les sauver et de les punir pour leurs péchés, et ainsi manifester sa justice. »

1) La réprobation dans le Nouveau Testament

Voici quelques passages du Nouveau Testament qui affirment que certaines personnes ont été choisies pour subir le châtement éternel.

- a) Juge 4
- b) Romains 9.17–22
- c) 1 Pierre 2.8
- d) Matthieu 11.25–27

2) Comprendre la réprobation comme elle nous est présentée dans le Nouveau Testament.

- a) La réprobation n'empêche pas que l'Évangile soit offert à tous (Jean 1.12–13; Jean 3.16)
 - i) Quiconque reçoit Jésus-Christ et croit en lui comme Sauveur et Seigneur recevra la vie éternelle.
- b) La réprobation n'empêche pas la possibilité d'avoir l'assurance du salut (Romains 8.16).
 - i) Nous pouvons être assurés de notre salut lorsque nous voyons en nous le fruit de l'Esprit de Dieu qui nous donne un amour pour Dieu et pour les autres.
- c) Les doctrines de l'élection et de la réprobation ne sont pas pareilles dans tous les aspects.
 - i) Les bénédictions de l'élection sont le fruit de la grâce imméritée de Dieu.
 - ii) Les conséquences de la réprobation sont totalement méritées en raison du péché.